

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL  
CULTUREL ET NATUREL**

**BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Dix-huitième session**

**Paris, 4-9 juillet 1994**

**Point 5: Examen des rapports de l'état de conservation des biens culturels du Patrimoine mondial: Action de l'ICOMOS**

**A Rapports de suivi**

***Lübeck, Allemagne (C 272rev)***

A la demande des autorités municipales, une mission de l'ICOMOS (un archéologue urbain et un urbaniste) s'est rendue à Lübeck à la fin du mois de mai 1994 avec pour objet d'étudier les problèmes soulevés par les projets d'aménagement du centre ville. Trois grands sujets de préoccupations ont été identifiés auxquels diverses solutions ont été proposées :

- **Fouilles des vestiges archéologiques**

Lübeck possède un important patrimoine archéologique pour partie enfoui et pour une autre partie érigé au milieu des bâtiments existants. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un grand nombre de fouilles urbaines et de réhabilitation d'immeubles anciens ont mis à jour des éléments remarquables, en particulier de très belles peintures murales. Ces recherches ont été possibles par le rythme relativement lent du réaménagement urbain du centre historique. Récemment, ce rythme s'est accéléré avec pour conséquence, l'insuffisance des ressources financières et humaines face au nombre des demandes de développement urbain reçues.

La mission a proposé que la législation sur la protection du patrimoine soit modifiée à la lumière des critères des "zones archéologiques importantes" chapitre II de la loi de 1979 sur les "zones archéologiques et monuments anciens" adoptée en Grande Bretagne. Il en résulterait

qu'avant le lancement des travaux d'un programme immobilier, un délai statutaire soit imposé pour permettre que soient menées des recherches scientifiques. Il a également été proposé que la protection légale des monuments historiques soit révisée pour rendre possible la désignation de tous les bâtiments inclus dans la zone de conservation ainsi définie, de façon à échapper au système actuel de désignation et à la lourdeur administrative qui en résulte.

- **Présentation du patrimoine**

La mission a fait des suggestions pour ouvrir au public les vestiges archéologiques qui subsistent in situ dans les caves et autres lieux de la ville mais qui sont aujourd'hui inaccessibles ou s'ils sont déjà visités, pour en améliorer la présentation. Ces changements favoriseront la prise de conscience des habitants de Lübeck quant à la richesse du patrimoine de leur ville et, en conséquence, ils aideront à modifier leur attitude à cet égard.

- **Stratégie de développement**

Un conflit semble exister à Lübeck entre la conservation du patrimoine et le potentiel touristique d'une part et une politique de croissance économique d'autre part. La mission a souligné la nécessité d'une stratégie intégrée qui pourrait satisfaire les deux exigences.

- **Recommandations**

L'ICOMOS recommande que l'on encourage les autorités de Lübeck à réviser leur législation sur la protection du patrimoine afin d'imposer un délai destiné à inventorier le patrimoine de la ville et de mettre en place des mesures pour faciliter l'accès du public à ces importantes découvertes archéologiques et artistiques. Il serait également souhaitable que les autorités cherchent l'aide de spécialistes internationaux de l'urbanisme avec lesquels elles prépareraient une stratégie de développement intégré qui tienne compte des objectifs distincts de la conservation du patrimoine, du tourisme et de la croissance.

***Puebla, Mexique (C 416)***

Puebla est une ville coloniale nouvelle conçue à partir de 1531 sur un plan régulier dont la rigidité a éclaté aux XVIIIème et XIXème siècles avec, d'une part, l'extension des activités commerciales et industrielles et d'autre part, l'augmentation de la population. Elle conserve un très large panel de monuments élevés entre le XVIème et le XIXème siècles. Puebla a été inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en décembre 1987, au titre des critères ii et iv.

Le Secrétariat a informé le Comité qu'il avait reçu plusieurs lettres faisant état d'un plan de développement urbain conduit par la municipalité de Puebla et pouvant affecter la zone protégée (quartiers de Los Remedios, de La Luz, La Cruz et San Francisco).

Le Comité de Défense du Centre Historique de Puebla, constitué par des locataires et des propriétaires de la ville menacés d'expropriation, a lancé un cri d'alerte auprès d'ICOMOS qui a soumis le dossier à son Comité National Mexicain pour qu'il l'étudie et donne son opinion. Une mission s'est rendue à Puebla en mai 1994. Dans l'intervalle, le Directeur Général de l'UNESCO a envoyé un expert, Giorgio Lombardi, en mission à Puebla afin d'évaluer la portée réelle du-dit projet.

Malgré des démarches précises entreprises auprès de différents acteurs, les renseignements très lacunaires rassemblés par ICOMOS ne permettent pas d'évaluer ce plan de redéploiement urbain.

Il serait souhaitable de savoir à quel point le projet, même s'il n'est pas totalement finalisé, affecte le périmètre protégé au titre de la Convention du Patrimoine mondial. Aura-t-il des aptitudes à se raccorder et à composer avec le tissu urbain ancien? Doit-il devenir un nouveau point de repère pour le paysage urbain tout entier et le redéfinir formellement, rhétoriquement et visuellement? L'implantation de programmes architecturaux touristiques et commerciaux où les centres de gravité sont en principe constitués par des places, ne vont-ils pas nuire à un tissu urbain historique où l'accent était mis sur le réseau des rues? Enfin, la haute élévation probable des nouveaux bâtiments ne va-t-elle pas écraser optiquement les témoins de l'architecture coloniale et détruire des points de vue marquants?

- **Recommandation**

Il serait souhaitable que soient communiqués à ICOMOS le rapport Lombardi, l'intégralité du projet "Angélopolis" ainsi qu'un plan d'implantation du-dit projet à une échelle permettant une évaluation effective.

***Vallée de Kathmandu, Népal (C 121)***

- **Historique**

La vallée de Kathmandu est inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial depuis 1979. Il s'agit d'une inscription multiple qui comporte sept zones de monuments : les places Durbar de Kathmandu, Patan et Bhaktapur, les deux sanctuaires bouddhistes de Swayambhu et Baudhanath et les sites hindous de Pashupati et Changu Narayan. Au cours de la réunion du Comité du Patrimoine mondial en décembre 1992 à Santa Fe, l'ICOMOS a porté à la connaissance du Comité la rapidité avec laquelle ce site du Patrimoine mondial se détériorait et les difficultés auxquelles le gouvernement du royaume du Népal devaient faire face. C'est à la suite d'une réunion du Comité International du bois de l'ICOMOS dans la vallée de Kathmandu en novembre 1992 que l'ICOMOS avait pris conscience de la situation. Des rapports de l'ICOMOS et de l'UNESCO ont ensuite été transmis au Bureau du Patrimoine mondial réuni en juin 1993 faisant état des agressions permanentes dont étaient victimes les bâtiments historiques de la vallée de Kathmandu situés dans la zone inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial, agressions qui

allaient jusqu'à la démolition de certaines bâtisses. Le Bureau fut favorable à ce qu'une mission ICOMOS/UNESCO examine, au cours du second semestre de 1993, les difficultés rapportées.

Les 10 membres de la mission ICOMOS/UNESCO se réunirent entre le 14 et le 30 novembre. La mission était dirigée par Alfeo Tonello du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO ; il était accompagné de consultants de l'ICOMOS, David Michelmore (GB) et Surya Sangache (Népal), de Romi Khosla (Inde), Hideo Noguchi (Division du Patrimoine physique de l'UNESCO), du Dr. E. Sekler (Autriche: Président de la campagne de l'UNESCO pour la vallée) et de trois consultants ayant une longue expérience de la restauration au Népal, N. Gutschow (Allemagne), G. Hagmüller (Autriche), et E. Theophile (Etats-Unis d'Amérique).

Un résumé de leur rapport a été adressé à Carthagène pendant la réunion du Comité du Patrimoine mondial en décembre 1993. Alerté par les problèmes soulignés dans ce rapport, l'ICOMOS a proposé que le gouvernement du Népal fasse le nécessaire pour que la vallée de Kathmandu soit inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en péril. Comme lors de cette réunion, toute la documentation du rapport n'a malheureusement pas pu être consultée, le gouvernement du Népal et le Comité ont renoncé à appuyer cette proposition avant d'avoir pris connaissance des documents en question. Le rapport définitif de la mission, avec toute la documentation relative a été terminé en mai ; il circule depuis au sein de l'ICOMOS et de l'UNESCO pour commentaires. Il a également été adressé dans le même but aux autorités népalaises.

- **Résumé des conclusions du rapport de mission**

Le rapport de mission fait la liste des nombreuses difficultés de conservation auxquelles est confrontée la vallée de Kathmandu :

- **démolitions abusives, contrôle inefficace des constructions au niveau national et municipal ;**
  - **construction de monuments de grande taille en béton dans la zone inscrite ;**
  - **démolition non autorisée de monuments ou résidences historiques dans la zone inscrite - le rapport donne des exemples de démolition dans cinq des sept zones de monuments ;**
- **manque de ressources techniques et financières pour faire face aux besoins de la conservation:**
  - **disparition du savoir-faire et des matériaux traditionnels avec pour résultat la piètre qualité des travaux de restauration ;**
  - **insuffisance de fonds pour mener à bien les travaux de première urgence et les projets de restauration sur les monuments les plus importants;**

- remise à neuf de certains éléments des ensembles religieux (ce qui est en soit une tradition) avec des matériaux et des styles en total désaccord avec les pratiques traditionnelles de construction.

Le rapport de mission fait ensuite deux recommandations fondamentales :

- 1 Révision des limites des sept zones de monuments avec parfois réduction de ces zones pour exclure des régions ayant perdu de leur intégrité et parfois augmentation ou redéfinition pour intégrer avec précision des structures dont la valeur est équivalente à celle de certains autres monuments inclus dans les zones de monuments. Il faut noter que la recommandation de réduire certaines zones de monuments du fait de la disparition ou de l'érosion des valeurs qui avaient justifié leur inscription est plus qu'un ajustement il s'agit en fait d'une exclusion tacite de ces régions qui avaient été précédemment acceptées sur la Liste du Patrimoine mondial.
- 2 Inscription de la Vallée de Kathmandu sur la Liste du Patrimoine mondial en péril ; pas moins de 16 problèmes à résoudre et justifiant d'inscrire cette vallée sur la Liste du Patrimoine mondial en péril ont été identifiés. Les actions à mener pour faire face aux menaces sont diverses et comprennent l'amélioration de la législation, détermination de nouvelles zones, élaboration de plans directeurs, renforcement du Ministère de l'Archéologie, documentation, contrôle des démolitions et techniques de la conservation. Une liste complète des problèmes se trouve en pages 26, 27 et 28 du rapport de mission.

#### - Conclusions

Le Bureau souhaiterait, en étudiant les actions possibles, aller dans les directions suivantes :

- 1 Placer le site sur la Liste du Patrimoine mondial en péril. En effet, l'ICOMOS pense que le site est menacé du fait de l'impact d'un développement immobilier sauvage et du manque de ressources et de pouvoir du Ministère de l'Archéologie. Les valeurs qui avaient justifié son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial ont diminué ;

Bien que les autorités népalaises aient, ces dix-huit derniers mois, fait beaucoup d'efforts (amélioration de la législation, renforcement de la responsabilité de la municipalité en matière de protection) les destructions se poursuivent. Le très récent rapport de David Michelmores (membre de la mission) fait état de dégradations au Baudhanath qui prouvent l'extrême fragilité des sites du patrimoine mondial.

- 2 Observer les réactions des autorités népalaises aux recommandations de la mission. A la lumière des entretiens qui ont eu lieu précédemment, il est clair que l'inscription de ce site sur la Liste du Patrimoine mondial en péril est sujette à caution pour, au moins, trois points de désaccord :

- les limites des zones de monuments telles qu'elles ont été définies pour l'inscription par le Comité en 1979 qui ne correspondent plus aux limites officielles prises en compte, au quotidien, par le gouvernement népalais.
- l'interprétation que le gouvernement népalais donne à l'inscription à savoir que seuls les monuments inventoriés à l'intérieur des zones de monuments appartiennent à la liste à l'exclusion des nombreux bâtiments et résidences pourtant à l'intérieur de cette zone. Or, l'ICOMOS considère que la raison d'être des zones de monuments est précisément d'y inclure toutes les structures bâties et les espaces qu'elles renferment et de protéger ainsi tous les éléments qui constituent l'ensemble.
- l'impact négatif que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial en péril aurait au Népal.

3 Parallèlement à tout examen destiné à inscrire le site sur la Liste du Patrimoine mondial en péril, il est essentiel que le Comité et ses partenaires cherchent les moyens de renforcer le Ministère de l'Archéologie au sein du gouvernement népalais.

Les efforts doivent être faits pour remédier au climat pessimiste qui pollue les débats relatifs à la conservation de la vallée de Kathmandu.

4 Bien que le rapport de mission offre de nombreux exemples de démolitions, de bâtiments abandonnés, de constructions sauvages intrusives, et de travaux de conservation techniquement inappropriés, il ne fait pas un inventaire complet des lieux précis de ces dégradations. Le Bureau souhaiterait la réalisation d'une étude qui présenterait un panorama complet de la situation du site.

En résumé, l'ICOMOS pense que les réflexions du Bureau seraient optimisées en cherchant quelles actions combinées amélioreraient le mieux les conditions de conservation.

L'ICOMOS s'est entretenu avec les autorités népalaises de la possibilité d'organiser un séminaire destiné aux professionnels travaillant au Népal afin de les sensibiliser aux pratiques et techniques de la conservation adaptées à ce pays. Ce séminaire constituera un premier pas vers l'amélioration du climat qui règne dans le domaine de la conservation au Népal.

Chacun espère que ce séminaire pourra être organisé en relation avec la réunion du Comité d'organisation de la Campagne UNESCO pour la Vallée de Kathmandu afin que ces deux réunions donnent lieu à des discussions constructives avec les autorités népalaises du Ministère de l'Archéologie sur les problèmes soulignés dans ce document et dans le rapport de la mission.

## ***Kizhi Pogost, Fédération de Russie (C 544)***

### **Historique**

L'ICOMOS travaille depuis l'automne 1988, soit deux ans avant l'inscription de ce site sur la Liste du Patrimoine mondial, avec les autorités responsables. A l'époque, l'un des Vice-Présidents et officiel de la conservation de l'Union Soviétique, Jonas Glemza avait organisé un symposium international sur le site pour 108 professionnels de la conservation dont le Comité Bois et le Comité Architecture vernaculaire de l'ICOMOS dans le but de réfléchir aux problèmes de la conservation dans ce pays. Les recommandations du Comité Bois de l'ICOMOS ont été adoptées et ont servi de façon informelle à guider les activités dont le site a bénéficié depuis.

Après l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial en décembre 1990, il a été confronté à une série de difficultés, au moins à court terme, pendant le transfert d'autorité de l'URSS à la Fédération de Russie. Un grand nombre des problèmes actuels découlent des incertitudes quant au budget, aux priorités et aux responsabilités au sein du nouveau gouvernement tel qu'il est organisé aujourd'hui.

L'ICOMOS a proposé d'organiser une mission en octobre 1992 pour estimer le degré d'urgence et la nature des problèmes du site. Cette mission au cours de l'été 1993 s'est composée de visites de terrain et d'échanges entre un groupe invité composé de huit spécialistes de la conservation de l'ICOMOS, originaires du Canada, d'Allemagne de Norvège et de Finlande et plus de vingt-cinq confrères russes.

Compte-tenu des difficultés de la Russie à payer sa contribution au Patrimoine mondial, aucune aide, ni technique ni financière, n'a été accordée par le Fonds du Patrimoine mondial au site. L'ICOMOS a utilisé une contribution extra-budgétaire du gouvernement canadien qui lui était destinée par l'intermédiaire de l'UNESCO pour combler le déficit à court-terme - l'extrême gravité des problèmes du site n'a pas permis de faire plus. Les recommandations de ce groupe ont été présentées à Carthagène en décembre 1993 au Comité du Patrimoine mondial et acceptées comme pouvant servir de base à des interventions plus profondes de l'ICOMOS en 1994.

L'architecte canadien Andrew Powter, spécialiste de la conservation et membre de l'ICOMOS continue à assurer la coordination des efforts techniques relatifs à la planification des mesures de conservation de ce site. En dépit des encouragements permanents du Comité pour ce projet et d'une nouvelle contribution extra-budgétaire du Canada en 1994 (pour l'ICOMOS par l'intermédiaire de l'UNESCO destinée à financer les dépenses de voyages), le rythme d'avancement de ce projet n'a pas pu être maintenu. Les conditions politiques de la Russie restent difficiles et les ressources financières disponibles sont rares.

- **Situation actuelle**

Au début du mois de mai 1994, Andrew Powter a rencontré à Moscou le Vice-Ministre de la Culture de la Fédération de Russie, M. Mikhail Shvidkoy, ainsi que des membres du personnel du Ministère et des spécialistes russes dont deux membres du Comité national de l'ICOMOS Russie (Makovetskij et Semenova). Son rapport (disponible à l'ICOMOS) présente une vision plutôt positive en dépit de difficultés permanentes ; il apparaît clairement que, ces deux dernières années, les autorités russes ont fait de gros progrès en matière de conservation et de gestion du site : L'amélioration de la législation applicable au site et la nomination d'un responsable - l'architecte Tatyana Vachromeyeva - chargé de la liaison et de la coordination avec les autorités russes sont les deux éléments déterminants de ces progrès.

Les principales conclusions de cette réunion sont les suivantes :

- 1 Pour 1994, l'ICOMOS devrait poursuivre ses efforts d'aide aux autorités russes en clarifiant les conclusions dans quatre domaines bien définis (ingénierie des structures, mycologie, protection contre l'incendie ainsi que gestion et informatisation de la documentation. Ces objectifs exigent des visites de plusieurs experts de l'ICOMOS en été et automne 1994.
- 2 L'idée d'une réunion d'inspection a été repoussée jusqu'à janvier-février 1995. Son objet premier sera la faisabilité de diverses solutions techniques pour l'église de la Transfiguration actuellement à l'étude (le financement extra-budgétaire du Canada de 18.750.000 \$ peut être utilisé jusqu'au 31 mars 1995). L'ICOMOS croit en la signification de cette exceptionnelle construction de bois, d'une extrême fragilité et avec des problèmes structurels très particuliers, suffisant à justifier l'examen de plusieurs solutions par un panel d'experts internationaux.
- 3 L'ICOMOS n'a pas répondu positivement à la demande d'utiliser les rares subsides disponibles à l'acquisition d'équipement en particulier des ordinateurs. L'ICOMOS, en revanche, a commencé à solliciter au nom des autorités, les sources de financement possibles en vue d'acheter des équipements. Ses chances de réussir sont raisonnables. La mission de l'ICOMOS a toujours été d'aider les spécialistes russes à la mise en oeuvre d'un programme de conservation du site équilibré et intégré et non de se substituer à un financement national déficient, tout valable et nécessaire qu'il soit. Cette demande met en évidence les obstacles à une conservation à long terme réussie, obstacles qui persisteront aussi longtemps que le gouvernement russe ne sera pas en mesure de surmonter ses difficultés financières actuelles.

## - Conclusion

Ce rapport adressé au Bureau n'a qu'une valeur informative et n'attend pas d'action. L'ICOMOS soumettra en décembre au Comité un rapport détaillé qui comprendra une analyse des besoins de conservation du site pour les dix années à venir.

### *La Cathédrale de Burgos, Espagne (C 316)*

## - Historique

La cathédrale Santa-Maria de Burgos élevée à partir de 1221 et achevée en 1567 constitue une synthèse des différents courants qui animèrent le gothique européen pendant quatre siècles. Elle a été inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en novembre 1984 au titre des critères ii, iv et vi. L'inscription reconnaît que la cathédrale Santa-Maria de Burgos a exercé une influence décisive sur l'évolution de l'architecture et des arts plastiques tant en Espagne qu'en Europe occidentale, qu'elle constitue un exemple éminent d'ensemble épiscopal tout en portant témoignage du génie créateur des architectes et des artisans d'art qui furent attachés à son chantier, enfin, qu'elle est liée de manière indissoluble à l'histoire de la Reconquête et de la formation de l'unité espagnole.

## - Situation actuelle

Le Comité du Patrimoine mondial à l'occasion de sa 17ème séance à Carthagène (Colombie) en décembre 1993 a pris connaissance des renseignements réunis par les autorités nationales et locales hispaniques confirmant la création d'un Conseil de fabrique pluridisciplinaire rédacteur d'un Plan Directeur définissant les priorités pour tous les travaux de restauration et autres interventions relatifs à la cathédrale de Burgos.

Entre 1989 et 1993, une attention passionnée est portée par la presse régionale castillane au devenir de la cathédrale de Burgos protégée au titre de la législation hispanique des monuments historiques depuis le 8 avril 1885 et au titre de la Convention du Patrimoine Mondial depuis le 2 novembre 1984. L'aggravation manifeste de la dégradation extérieure de la cathédrale de Burgos ainsi que des campagnes de restauration successives entreprises sous l'égide du chapitre métropolitain sans contrôle technique et scientifique de l'état donnèrent lieu à une virulente polémique relayée par les médias régionaux qui firent intervenir l'opinion publique dans ce débat. L'ICOMOS a demandé à son Comité National espagnol de préparer un rapport sur la situation qui sera soumis au Comité du Patrimoine mondial.

Cette controverse s'est déroulée dans une atmosphère politique très tendue liée à l'application des lois de décentralisation qui ont donné lieu à un transfert de compétence en matière patrimoniale du Ministère de la Culture vers les gouvernements régionaux, tout en maintenant un contrôle technique et scientifique de l'état. Soucieux de protéger plus efficacement un patrimoine fragile, le Ministère de la Culture a élaboré en 1990 un Plan National de

sauvegarde des cathédrales hispaniques auquel fut affecté un budget de plus de 140 millions de pesetas. Ce plan, présenté à la communauté internationale à l'occasion d'un colloque madrilène précisément intitulé "Conservation des cathédrales européennes" tend à rapprocher l'Espagne de la dynamique patrimoniale européenne. Il fixe les conditions de la mise en place de programmes prioritaires de restauration pour chaque cathédrale ibérique et celles de la constitution d'un inventaire des objets d'art qu'elles renferment. Ce plan national de sauvegarde dispose également que tout chapitre métropolitain doit créer, dans un cadre légal, un conseil de fabrique pluridisciplinaire qui sera le rédacteur d'un Plan Directeur définissant le contenu des restaurations à venir. Cette condition ne souffre aucune exception et son absence entraîne un gel des subventions statales. Le Ministère de la Culture avait souhaité faire du chantier de la cathédrale de Burgos l'emblème de cette nouvelle politique patrimoniale.

Deux différents conflits ont alors très rapidement surgi: le Chapitre métropolitain s'est montré très réticent à l'idée de créer un conseil de fabrique jusqu'en 1992 et le Gouvernement Régional de Castille et Léon s'est refusé à signer une convention avec l'état qui prévoyait que ce dernier effectuerait seul l'ensemble des études préliminaires aux travaux de restauration et en financerait le coût tandis que le gouvernement régional s'acquitterait de l'ensemble des travaux. Les désaccords survenus entre les différentes parties (Ministère de la Culture, Gouvernement Régional de Castille et Léon et Chapitre métropolitain) ont eu pour conséquence le gel des subventions et le maintien du statu quo pour un bâtiment dont la maintenance exigeait des interventions à court terme.

L'affaire de la restauration de la cathédrale de Burgos reprit une acuité nouvelle en février 1992 lorsque Antonio Mas-Guindal, Sous-Directeur Général du Patrimoine au Ministère de la Culture, affirma que la cathédrale Santa-Maria pourrait être déchu de son titre de Patrimoine mondial si se poursuivaient des actions (de restauration) incontrôlées dans ce monument comme celles qui ont été réalisées ces dernières années. De plus, le Ministère de la Culture décida au même moment de se séparer de Marcos Rico Santamaria qui fut pendant 17 ans l'architecte de la cathédrale.

Après plusieurs années de tergiversation, le Chapitre métropolitain a finalement accepté de constituer en avril 1993 un Conseil de fabrique pluridisciplinaire incluant des représentants du Ministère de la Culture, du gouvernement régional de Castille et Léon, des musées de Burgos, de la Faculté des Lettres de Burgos. C'est Lena Saladina Iglesias, professeur en histoire de l'art au collège universitaire, qui a été chargée des études techniques préliminaires aux travaux de restauration. Parallèlement, la Commission Interministérielle de la Science et de la Technologie a financé durant l'année 1992 une étude d'évaluation de la maladie de la pierre à la cathédrale de Burgos. L'équipe multidisciplinaire et transversale de chercheurs était composée de géologues et de biologistes émanant de l'Institut de Restauration des Biens Culturels, du Gouvernement Régional de Castille et Léon et des Universités de Salamanque et d'Oviedo. C'est à Rosa Maria Isbert, professeur de géologie à l'Université d'Oviedo, que fut confiée la direction de ce projet-pilote qui devait servir de référence pour l'étude des autres cathédrales hispaniques. La recherche d'un équilibre entre l'environnement urbain de Burgos et la conservation de la cathédrale constituait l'axe privilégié de ce programme de recherche. Pour R. M. Isbert, les

vecteurs de dégradation de la pierre calcaire de Hontaria de la Cantera, principal matériau de construction de la cathédrale, sont multiples: pollution atmosphérique, humidité excessive qui engendre des efflorescences, lichens et champignons, le facteur le plus inquiétant étant constitué par une colonie de bactéries.

Les problèmes de coordination des actions et de partage des compétences concernant la cathédrale ont aujourd'hui trouvé des solutions qui ont permis de dégager une réflexion d'ensemble autour du devenir de la cathédrale et d'élaborer plusieurs plans d'actions concrètes.

Un accord de collaboration concernant le cahier des charges des restaurations urgentes a été signé, il y a un mois à peine, entre le Ministère de la Culture, le Gouvernement Régional de Castille et Léon et le Chapitre métropolitain. Il inclut la restauration des tours, des flèches, des crêtes, d'une parties des autels et des vitraux ainsi que des études techniques concernant les problèmes d'humidité et leur traitement. Un budget de l'ordre de 14 millions de pesetas est affecté à ce programme. Des échafaudages ont déjà été installés. Les deux architectes en charge du chantier sont Dionisio Hernandez Gil et Pio Garcia Escudero.

Le département de Petrologie de l'Université d'Oviedo poursuit ses recherches sur la maladie de la pierre. Certains tableaux hispano-flamands des XVème et XVIème siècles sont également l'objet d'une restauration en cours. Le Ministère de la Culture affirme que la cathédrale de Burgos est à l'heure actuelle la cathédrale la mieux étudiée de toute l'Espagne.

Toutes les autres restaurations seront réalisés dans le cadre du Plan Directeur du Conseil de fabrique actuellement en cours de rédaction. Une étude préliminaire a déjà été rédigée. Le Chapitre métropolitain fait appel au mécénat pour effectuer plus rapidement une partie des travaux (concerts). La Fondation Banesto est prête à aider le Chapitre métropolitain en finançant la restauration intérieure de la chapelle du Connétable et la Caisse d'Epargne de Burgos doit participer à une autre campagne de restauration. La Mairie de Burgos continue de protéger l'environnement immédiat de la cathédrale en créant un quartier presque entièrement piétonnier autour de la cathédrale: après la Plaza de Santa Maria et la Rue de la Paloma, c'est maintenant la rue Fernand Gonzalès qui vient de devenir piétonne.

#### - Recommandation

L'ICOMOS invite le Bureau à féliciter les diverses organisations espagnoles qui se sont engagées à sortir de l'impasse concernant la cathédrale de Burgos. Toutefois, il souhaiterait aussi que ces éléments du projet global, toujours en cours de discussion, soient mis en application dès que possible.

Pour sa part, l'ICOMOS continuera, par l'intermédiaire de son Comité National, à suivre l'avancement du projet dont il fera rapport aux prochaines réunions du Comité et du Bureau du Patrimoine mondial.

***Cathédrale et château de Durham, Royaume-Uni (C 370)***  
***Gorge d'Ironbridge, Royaume-Uni (C 371)***  
***Parc de Studley Royal avec les ruines de l'abbaye de Fountains, Royaume-Uni, (C 372)***  
***Stonehenge, Avebury et sites associés, Royaume-Uni (C 373)***  
***Palais de Blenheim, Royaume-Uni (C 425)***  
***Ville de Bath, Royaume-Uni (C 428)***  
***Le Mur d'Hadrien, Royaume-Uni (C 430)***  
***Le Palais de Westminster, l'Abbaye de Westminster et l'Eglise Sainte-Marguerite, Royaume-Uni (C 426)***  
***Tour de Londres, Royaume-Uni (C 488)***  
***Cathédrale, Abbaye Saint-Augustin et Eglise Saint-Martin à Cantorbéry, Royaume-Uni (C 496)***

A la demande du département du patrimoine National et avec un financement à hauteur de 50%, le Comité national Royaume-Uni de l'ICOMOS, a suivi les 10 inscriptions sur la Liste du Patrimoine mondial de biens culturels situés en Angleterre. Les rapports complets sont en cours d'élaboration (juin 1994). Les rapports définitifs et les recommandations seront présentés en décembre 1994 lors de la 18ème réunion du Comité du Patrimoine mondial.

## **B Rappports de sites**

### ***Parc national de Kakadu, Australie (N/C 147)***

A la demande de l'Australian Nature Conservation Agency, l'ICOMOS a entrepris une mission de trois jours au Parc national de Kakadu en avril 1994. La mission s'est entretenue avec les représentants du propriétaire traditionnel (Aborigène) au sujet du conseil de gestion et a visité plusieurs sites d'art rupestre situés dans le bien. La mission a aussi eu l'occasion d'observer les pratiques de gestion du territoire par brûlis en mosaïques du Service de gestion du Parc, qui suit les usages des propriétaires traditionnels depuis bien 25,000 ans.

La mission a remarqué le haut niveau de compétences dans la gestion du Parc et la large utilisation de pratiques traditionnelles. Il est aussi apparu que toute la zone représentait un paysage culturel d'une grande importance, car elle conserve intacte une forme de gestion du territoire qui n'a survécu qu'en Australie.

### ***Stonehenge, Avebury et sites associés, Royaume-Uni (C 373)***

L'ICOMOS et le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO ont suivi l'avancement de l'aménagement de la région de Stonehenge. La situation actuelle est que les travaux sont interrompus jusqu'à la décision du Ministère des Transports de Grande-Bretagne relative à l'autoroute A303 qui passe dans la partie sud du monument. Deux options sont à l'étude : un grand tunnel souterrain à l'emplacement de la route actuelle (solution préconisée par le English

Heritage et le National Trust) et un nouvel itinéraire au nord du site du Patrimoine mondial (solution proposée par le Ministère des Transports). Une conférence sur le sujet se tiendra le 8 juillet 1994 après laquelle les procédures statutaires nécessaires devraient être adoptées (y compris une enquête publique) sans tarder permettant ainsi au projet d'être réalisé.

## **C Projets futurs**

### **Projets de suivi en Asie**

#### **- Contexte**

Compte-tenu du succès des efforts de suivi au niveau régional entrepris par le PNUD en Amérique latine, de l'importance croissante des programmes de l'ICOMOS relatifs aux projets destinés à renforcer les activités de conservation en Asie et les efforts actuels du Comité de Patrimoine mondial pour développer et mettre au point une approche de suivi systématique de tous les sites du patrimoine mondial, l'ICOMOS a lancé l'an passé un projet de suivi en Asie pour les sites du Patrimoine mondial.

#### **- Objectifs**

Les projets de suivi, contrairement à l'approche du PNUD en Amérique latine n'a pas pour objectif d'établir des rapports complets de tous les sites de la région. Contrairement au PNUD, l'ICOMOS n'est pas une institution et manque d'une infrastructure qui lui permettrait d'adopter une approche comparable. En revanche, le projet de suivi de l'ICOMOS a pour finalité de tester des modèles de suivi et des outils qui pourraient être adaptables et utilisables pour les sites du Patrimoine mondial en Asie. Ce projet doit, en 1994, apporter des réponses dans plusieurs domaines :

- 1 étude des courants de la conservation dans la région (importance, besoins et problèmes) ce qui présentera le contexte de définition des modèles de suivi spécifiques au site ;
- 2 test des grandes idées présentées dans le projet de rapport de Francis Golding (ICOMOS Royaume-Uni) consultant du Centre du Patrimoine mondial pour le suivi en particulier celles relatives à la possibilité de modification des formulaires d'inscription et celles traitant des liens entre les formulaires d'inscription et le suivi systématique ;
- 3 test d'un certain nombre d'outils de documentation et d'enregistrement destinés à aider plus précisément les sites à déterminer les données basiques du suivi (y compris l'ébauche du manuel "Recording, Documentation and Information Management Guidelines for World Heritage Sites", préparé par Robin Letellier, membre de l'ICOMOS, et

d'autres logiciels de gestion de l'information associant textes, schémas et cartes dont ceux mis au point par le World Conservation Monitoring Centre pour l'UICN et les sites naturels du Patrimoine mondial - le WCMC a offert sa coopération dans ce domaine - et les meilleurs spécialistes de l'ICOMOS sur le sujet ;

- 4 modèle de méthode de suivi qui sera testée par la mission de suivi de l'ICOMOS consacrée aux trois sites du patrimoine mondial au Sri Lanka en 1994 (et peut-être trois autres en 1995). Sur la base de ces expériences, la méthode des missions de l'ICOMOS sera vraisemblablement adaptable à de sites comparables en Asie.

- Rapport d'enquête

Une contribution extra-budgétaire du gouvernement canadien au Patrimoine mondial adressée à l'ICOMOS par l'intermédiaire de l'UNESCO a permis le lancement d'un rapport d'enquête sur les besoins de suivi des sites du Patrimoine mondial. Michelle Guitard, archéologue canadienne et membre de l'ICOMOS, a commencé par visiter 8 sites en Chine et en Indonésie au cours de l'été 1993.

En outre, diverses études ont été demandées, elles devraient donner une vue d'ensemble des besoins et points forts de la conservation en Asie. Ces études ont été préparées par des individus isolés (européens, nord-américains et asiatiques) dotés d'une longue expérience de la conservation en Asie et en particulier des travaux récents sur les sites auxquels le Comité s'intéresse actuellement comme par exemple la Vallée de Kathmandu. Ces études ont été soumises à l'ICOMOS et sont en cours d'édition ; une synthèse est aussi en préparation. Le rapport complet sera disponible lors de la réunion du Comité du Patrimoine mondial en décembre 1994 .

- Mission de suivi au Sri Lanka

En 1993, le gouvernement du Sri Lanka a demandé à l'ICOMOS de se charger du suivi de trois des sites sri-lankais inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial : Anuradhapura (C200), Polonnaruwa (C201) et Sigiriya (C202). Ce projet a pour objet premier de mettre au point un *modèle* de méthode de suivi qui pourrait être utilisé par d'autres pays d'Asie. Il est prévu de tirer les leçons de ces missions et de les associer aux efforts de l'UNESCO dans une recherche de méthodologies de suivi systématique.

La mission sera composée de trois professionnels extérieurs (architecte/ responsable de site, spécialiste du tourisme, archéologue) travaillant avec deux professionnels sri-lankais. Cette mission aura lieu au mois d'août 1994 et durera 2 semaines.